

La plus basse température enregistrée depuis le début du XXIème siècle...

Un moment jugé opportun par la direction de FTV... pour couper les chauffages radiants extérieurs destinés aux vigiles surveillant les entrées. Motif : ce type de chauffage n'est plus autorisé. Si on peut le comprendre pour les terrasses de café, cela n'est pas acceptable lorsqu'il s'agit des conditions de travail des salariés, sans solution alternative.

Pas question pour autant de faire rentrer les vigiles dans le hall, ils se sont trouvés contraints, par ce froid de loup à tenter de se réchauffer en battant le pavé.

Sans doute s'agissait-il de mettre en œuvre le plan de sobriété énergétique voulu par le président Macron, qui après son show en jet ski (à essence) de l'été dernier a choisi de faire deux allers retours en avion à Doha (53 ans d'empreinte carbone d'un Français) pour aller câliner les bleus.

La CGT a interpellé la Présidente de FTV lors du CSE central à ce sujet, les choses devaient être réglées mais non, seule une rotation des vacances extérieures a été mise en place.

La CGT s'indigne de cette situation et exige que la santé et les conditions de travail de tous les salariés soient préservées, y compris pour ceux qui sont issus d'entreprises prestataires. Car FTV a une responsabilité sociale vis à vis des salariés concernés. La CSSCT et le CSE du Siège sont également saisis du problème.

Paris, le 20 décembre 2022